plus. L'armement est détruit. Les cadres d'officiers sont vides; les cadres de sous-officiers ont une valeur nulle. Toute l'instruction est à recommencer, celle des états-majors et de la troupe.

La mission allemande s'entendra, je n'en doute pas, à tracer sur le papier les projets les plus brillants et à remplir de coûteux produits allemands les magasins épuisés. Je la crois très capable de reconstruire, en théorie, la machine infiniment compliquée et délicate des services. Mais je conserve quelque scepticisme sur l'efficacité de ses efforts à rétablir la discipline, dans un corps d'officiers, rongé par la politique, à habituer au travail une armée brave mais paresseuse, à triompher de l'indolence orientale, à réveiller l'enthousiasme musulman.

L'union légendaire de la carpe et du lapin ne paraît plus si invraisemblable depuis que l'armée ottomane a donné son âme aux instructeurs prussiens. Mais quels résultats convient-il d'attendre de la schlague dans le milieu flasque et insouciant des sujets de la Porte? Leur apprendra-t-on le pas de parade, la démarche mécanique; accoutumera-t-on leurs pauvres dos si souples à la raideur germanique?

L'instruction n'est possible et profitable que par une union intime de l'instructeur et de la troupe. Il y faut un doigté, une connaissance de l'homme, une habileté dans le maniement des volontés subordonnées, qui supposent une extrême similitude des caractères, des habitudes, ou une condescendance intelligente pour des résistances légitimes. Nous entretenons une mission en Grèce, mais là le tempérament des deux peuples n'accuse pas une discordance aussi criante et, surtout, il importe de remarquer qu'en Grèce nous ne commandons rien, nous jouons le rôle de conseillers et de professeurs. Les Allemands, au contraire, se sont laissé installer à la tête de l'armée, ils la commandent. Le grand ressort des troupes ottomanes, on l'a toujours attribué, et non sans raison, au fanatisme religieux. Son déclin a porté, de l'avis de tous, le coup le plus rude à l'élan des troupes. Pense-t-on le ressusciter en exaltant la puissance huguenote? Quelle âme commune pense-t-on créer entre les soldats de Mahomet et les désagréables sectateurs de Luther?

Le beau moyen de rendre aux vaincus d'hier cette confiance en soi qui est la condition absolue de la victoire! On confesse ouvertement l'impossibilité de ce peuple à trouver dans son sein les éléments d'une renaissance; on lui crie son infériorité sans remède, on le livre, troupeau tremblant, à la houlette de fer d'un peuple du Nord. A ces vaincus d'hier, on fait, pour l'avenir, une âme de vaincus.

Les Allemands l'ignorent-ils? Se contentent-ils d'une spéculation qui leur paraît heureuse, ou veulent-ils tenter une nouvelle expérience avec des moyens plus complets et des chances de succès qu'ils estiment plus grandes? Eux seuls le savent. Mais ils n'ont pas été insensibles à la certitude d'un profit immédiat et durable: cela suffit à tout expliquer.

Sachons du moins que la présence permanente de Liman pacha au Conseil supérieur de la Guerre fait désormais de la Turquie la vassale de l'empire allemand. L'organisation militaire d'un peuple dépend étroitement de sa politique: pour diriger l'une il faut conduire l'autre ou tout au moins la connaître et la conseiller. Pendant que nous travaillons péniblement à établir notre protectorat sur le Maroc, l'Allemagne, sans effusion de sang, installe sa domination en Turquie.

C'est bien joué. Mais sachons-le.

FLAMBEAU.

À la cérémonie de Claude Bernard

De la *Libre Parole*, ces très justes remarques sur le discours de M. Viviani prononcé hier aux fêtes de Claude Bernard, et que nous avions seulement signalé:

En une longue série de phrases, d'une langue imprécise et d'un style boursouflé, le F∴ Viviani a copieusement étalé sa vanité de politicien-parvenu et son incroyable bassesse intellectuelle. A peine, çà et là, quelques mots sur Claude Bernard; mais une tirade sur la démocratie et « le labeur obscur des milliers d'hommes inconnus », un battage plus « déplacé » encore pour l'homme lui-même sur les crédits obtenus par lui, Viviani, en faveur du Collège de France. Des confusions à faire sourire un élève de philosophie sur l'hypothèse et l'expérience si lumineusement étudiées par Claude Bernard (un ministre qui doit en parler pourrait au moins l'avoir lu!), quelques lieux communs sur la détresse de la vie des savants, l'assertion burlesque qu'« au sein du Parlement qui légifère, la méthode expérimentale a apporté ses bienfaits », l'éloge de Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot (un grand maître de l'Université mettra Diderot est de préférence, à propos de Claude Bernard, rappelé la gloire de Pasteur...) et, pour finir, une apostrophe à la « Vérité », ... Viviani! « Un peuple qui en serait épris sans ... répudierait dans les traditions du passé ce qui en elles est véritablement contraire à l'esprit moderne... » et dans une phrase, la dernière de l'affreux pathos, en cette attaque à la foi religieuse, qui n'a même pas le mérite de la franchise, vous reconnaissez la signature du ... sinistre qui se vanta un jour, en plein Parlement, d'avoir éteint les lumières du ciel.

Nous avons le devoir de stigmatiser l'odieuse harangue qui a si malheureusement terminé le centenaire. En pareille occurrence, dans un grand Etat, même séparé de l'Eglise — comme la République des Etats-Unis, par exemple — une telle fête se serait doublée, selon toutes les convenances, d'un service religieux à la mémoire du grand savant, et un prédicateur éloquent, un prélat de la valeur d'un Ireland, d'un Gibbons ou d'un Touchet aurait ajouté la grande voix de la conscience chrétienne à celles de la philosophie, de la science, de l'amitié et de l'administration... Mais nous n'en sommes pas là, et il faut nous tenir contents qu'avant l'abject discours maçonnique, de belles et sérieuses paroles aient pu, du moins, se faire entendre pour la glorification du grand et noble savant que fut Claude Bernard. — B.

Echos politiques

Fédération républicaine

L'alliance démocratique

La Commission de la nouvelle Fédération politique, chargée de rédiger le programme du groupement formé par M. Briand, s'est réunie hier, chez M. Joseph Reinach.

A l'issue de la réunion, la note suivante a été communiquée:

« La Commission d'organisation, désignée dans la réunion préparatoire tenue rue d'Enghien, a tenu aujourd'hui une séance, au cours de laquelle elle a arrêté les termes généraux d'une déclaration et les principes essentiels des statuts du nouveau groupement. La déclaration et les statuts seront arrêtés définitivement dans une réunion qui aura lieu vendredi prochain. Ces projets seront soumis à l'assemblée générale, qui se tiendra dès la rentrée des Chambres. »

Ajoutons que le manifeste préparé sera *nettement, à gauche, de façon à éviter toute infiltration de la droite.*

Les adhésions des députés et sénateurs à la nouvelle Fédération seront reçues individuellement; il n'y aura pas d'adhésion collective des groupes.

De son côté, la Commission exécutive de l'Alliance démocratique s'est préoccupée de la situation qui résulte de la création de la Fédération.

L'examen de la situation a donné lieu à un échange de vues auquel prirent part notamment MM. Barthou et Viger. La plupart des orateurs estimèrent qu'en présence de l'œuvre tentée, le parti républicain démocratique devait se borner, pour l'instant, à suivre les efforts du nouveau groupe parlementaire.

M. Poincaré en Indo-Chine

Le journal *l'Opinion*, de Saïgon, vient d'adresser à ses confrères et aux présidents des corps élus un pressant appel en faveur de la venue du président de la République en Indo-Chine au cours des vacances parlementaires de 1914. *L'Opinion* ajoute qu'un tel acte du chef de l'Etat présenterait un intérêt considérable tant pour la colonie que pour la métropole.

Le retour de la « Joconde »

La *Joconde* est de retour. A 2 h. 30 elle a été reçue à la gare de Lyon, comme un voyageur de marque, par le haut personnel des beaux-arts et de la Sûreté générale. M. Leprieur, conservateur du Louvre, qui, depuis la frontière a la garde officielle du tableau, a rendu compte de sa mission sur le quai même de la gare au sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. Dans un salon aménagé pour la rencontre des autorités françaises et italiennes, les fonctionnaires des deux pays se sont mutuellement félicités du retour de la fugitive. M. Pujalet, autrefois directeur des musées nationaux, aujourd'hui directeur de la Sûreté générale, a mobilisé une armée d'inspecteurs pour que nul n'approche sans montrer patte blanche de la caisse en bois de noyer qui renferme le tableau; pendant les discours, au moindre mouvement des porteurs, son œil inquiet s'attache au précieux colis. Si la *Joconde* était mal surveillée jadis, aujourd'hui on se rattrape.

Les discours terminés, un cortège d'automobiles se forme pour se rendre à l'Ecole des Beaux-arts. Là, dans le cabinet du directeur M. Bonnat, on constate l'authenticité de l'œuvre de Léonard de Vinci au moyen de documents confiés à un notaire. Le panneau est ensuite rajusté dans le cadre qui le contenait au Louvre et que la police a réclamé au greffe. Puis on accroche la *Joconde* au centre de la salle d'exposition, dans un décor de tapisseries des Gobelins et de plantes vertes.

Moyennant un prix d'entrée de 1 franc jeudi et de 5 francs vendredi et samedi, dont le produit sera affecté aux œuvres italiennes de Paris, le public pourra admirer la *Joconde* à l'Ecole des beaux-arts. Elle reprendra ensuite sa place au Louvre au centre du salon carré.

M. SARRAUT QUITTE LE TONKIN

Le gouverneur général de l'Indo-Chine a quitté le Tonkin. Il a été chaleureusement salué par une grande affluence de Français et d'indigènes. Les corps élus et les mandarins ont affirmé leur loyalisme et leur dévouement à la politique suivie.

Les notabilités indigènes se sont réunies pour offrir un banquet au gouverneur général. L'ancien vice-roi du Tonkin a remercié, au nom de ses compatriotes, M. Albert Sarraut.

L'empereur et les ministres d'Annam ont exprimé les mêmes sentiments.

Le gouverneur général s'embarquera à Saïgon le 3 janvier.

La convalescence du colonel de Winterfeld

Le prince d'Œttingen-Wallerstein, secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, est allé, hier, à Montauban et à Grisolles. Il a remis aux personnes à qui elles étaient destinées, les décorations et dons personnels conférés par l'empereur d'Allemagne, en reconnaissance des soins dont le colonel de Winterfeld a été entouré.

Le colonel de Winterfeld est en pleine convalescence.

La crise balkanique

La Grèce fait la récalcitrante

Le gouvernement hellénique a fait savoir aux grandes puissances qu'il considère que les questions de la délimitation de la frontière de l'Epire du Nord et des îles de la mer Egée sont liées. En conséquence, il espère que ces deux questions seront résolues simultanément.

De cette déclaration, il paraît résulter nettement que le gouvernement hellénique serait disposé à ignorer tout délai pour l'évacuation de la zone contestée en Epire, si la question des îles n'est pas résolue définitivement.

Nouvelles de l'étranger

TURQUIE — Le sultan serait très gravement malade

La *Vossische Zeitung* annonce que le sultan est toujours très gravement malade et qu'il souffre d'une hémiplégie et d'une hématurie. Il n'est pas en danger de mort immédiate, mais le prince héritier Yussuf Izzedin a été averti que le sultan n'avait que peu de temps à vivre.

MEXIQUE — La capitale acclame les marins japonais

La réception délirante d'enthousiasme qui a été faite à Mexico aux officiers subalternes et aux marins du croiseur japonais *Izumo* permet de se faire déjà une idée de l'accueil qui est réservé au commandant du navire et de son état-major lorsqu'ils viendront à Mexico, dans le courant de janvier.

Le croiseur *Izumo* visitera Mazatlan, Sanblas et tous les ports importants de la côte mexicaine du Pacifique.

SERBIE — Le Cabinet Pachitch démissionne

Suivant des informations puisées dans les sphères autorisées, le Cabinet, au cours du Conseil des ministres qui a été tenu lundi dans l'après-midi, a décidé de donner sa démission définitivement; après quoi M. Pachitch, dans le courant même de la soirée, a remis cette démission au roi par écrit. Le roi, après en avoir pris connaissance, a convoqué au palais le bureau de la Skouptchina pour délibérer sur la nouvelle situation.

Mais il revient sur sa décision

Le président du Conseil n'a pas renouvelé mardi la démission du Cabinet qu'il avait donnée verbalement. Dans les milieux bien informés, on tient comme probable que le ministère de la Guerre changera seul de titulaire.

Petites dépêches

Les socialistes du Parlement d'Alsace-Lorraine vont demander au chancelier quelles mesures il va prendre pour éviter à l'avenir les excès des militaires.

Vienne, 31 décembre. — La Chambre des seigneurs a renvoyé à la Commission les décisions de la Chambre des députés relatives à la réforme de l'impôt sur le revenu.

AU MAROC

Tanger, 31 décembre. — Casablanca, 30 décembre. — Cet après-midi, le 14e bataillon de chasseurs alpins a célébré l'anniversaire du combat de Bou-Tazert, où il avait reçu le baptême du feu en allant délivrer le détachement de la colonne Massoutier cerné dans le Dar El-Caïd-Ito.

Une prise d'armes a eu lieu, à laquelle assistait le général Humbert. Le chef du bataillon, commandant Marty, a retracé le glorieux et sanglant épisode et a adressé son salut aux morts.

Puis, le général Humbert a salué « ceux qui ont versé leur sang pour la patrie en donnant un bel exemple ». Il a remis la médaille du Maroc au capitaine Sonneau.

Après un défilé imposant du bataillon, une manœuvre a été exécutée, à l'issue de laquelle le général Humbert a manifesté sa très grande satisfaction.

Au cours de cette cérémonie, un aéroplane a évolué au-dessus des troupes.

Le retour des alpins a été salué par les ovations enthousiastes de la foule.

De Mazagan on signale une certaine agitation autour de Bemmat.

Madani Glaoui se rend sur les lieux pour examiner la situation.

Des pluies abondantes tombent dans le Boukhalla, région voisine de la Chaouïa.

Avis

Pour répondre à de nombreuses demandes de renseignements, le clergé des trois paroisses de Martigues (Bouches-du-Rhône) informe le public qu'il n'existe, pas plus à Martigues que dans le reste du diocèse d'Aix, de « Coopérative sacerdotale », approuvée par l'archevêché pour la vente des huiles, savons, cafés et autres produits.

Les croix du 1er janvier

La promotion de la marine

Par décret en date de ce jour, ont été élevés à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur, MM. les vice-amiraux Jauréguiberry, Arago et Chauchepral.

Sont d'autre part promus:

Au grade de commandeur: MM. les contre-amiraux Gauchet, Gros, Bouxin, Favereau, Le Courtois, le directeur du génie maritime Gayde, le commissaire général de 2e classe Denis-Lagarde, le médecin général de 2e classe Couteaud, le mécanicien général de 1re classe Hugues.

Au grade d'officier: MM. les capitaines de vaisseau Lagrésille, Latourette, de Paris, de Boisrouvray, Margollé, Dajahet, Lavenir, Moullé;

MM. les capitaines de frégate Lafrogne, Arguel, Costel, Selichon, Bécus de Casquieray, Xérès, Caillon, Sénès;

MM. les lieutenants de vaisseau: Dutertre, Vieil, Lechapelain;

MM. les mécaniciens inspecteurs de 2e classe: Vivarès, Cigon;

MM. les ingénieurs en chef: Bailly, Caillou,

M. le contrôleur de 1re classe: Maillard;

MM. les commissaires en chef: Adelus, Lancelin;

MM. les médecins en chef: Plagneux, Arène; le pharmacien en chef Reboul.

La promotion de la guerre

Sont nommés:

Grand-officier: les généraux Gillet, de Langle de Cary.

Commandeur: les généraux de division Pouradier, Duteil, Vivaire, Sarrail, Abonneau, Fesch, Taverna, Chatelain, Varrhaye, Josal.

Les généraux de brigade Zivial, Laurence, Bon, Boucher, de Morniacourt, Fournier, Quinquandan, Sainte-Claire, Reville, Cassiot, Imbert, Touesse, Joubert, Michaux.

Le contrôleur général Remennuyk.

L'intendant militaire, Ayuard.

Les médecins militaires, Hussenet, Follin.

Les colonels d'infanterie, Auroisseau, Vidal.

Infanterie coloniale: colonel Claude.

Cavalerie: colonel Baratier.

Pie X décora des catholiques lyonnais

Notre correspondant de Lyon nous télégraphie:

Malgré la neige, tous les professeurs des Facultés catholiques étaient présents à 11 h. ½ à l'archevêché. Mgr Lavallée, recteur des Facultés, présenta à Mgr Sevin les vœux de l'Université.

Mgr l'archevêque répondit qu'il était fier de la science des professeurs et de l'éminent recteur, et qu'à Rome il avait longuement parlé au Saint-Père des Facultés catholiques, orgueil de son archidiocèse.

Pie X fut ravi et félicita l'archevêque et Mgr Lavallée qui était à ses côtés.

Le Saint-Père donna même une grande preuve de sa joie en accordant, à la demande de Mgr Sevin, plusieurs décorations.

Aux applaudissements de l'assemblée, Mgr Sevin, au nom du Pape, nomma grand-croix de Saint-Grégoire le Grand M. Charles Jacquier, doyen de la Faculté catholique de droit. Sont promus commandeurs de Saint-Grégoire, MM. Alexandre Poidebard et Auguste Rivet, professeurs à la Faculté de droit. Sont nommés chevaliers, M. Antoine Chassy, professeur à la Faculté de droit. Mgr Sevin donna ensuite lecture de plusieurs distinctions accordées à des catholiques de son archidiocèse qui se signalèrent particulièrement pour la défense de l'Eglise. Ce sont: MM. Antoine Vignon, négociant à Lyon; Vital Courty, fondé de pouvoirs de la banque Guérin à Lyon; Antoine Debilly-Brossette, au Bois-d'Oingt, et Etienne Paret, de Saint-Etienne.

Au nom des décorés, M. Charles Jacquier remercia Mgr l'archevêque et le recteur des Facultés, et il dit l'attachement indéfectible à la doctrine et à la personne du Souverain Pontife de l'Université et des catholiques lyonnais. La remise officielle et matérielle des insignes et décorations aura lieu dans une réunion intime aux Facultés catholiques. (D. P.)

Nous sommes heureux de féliciter tous ces vaillants.

LE THÉATRE POPULAIRE CHRÉTIEN

Une lettre du cardinal de Cabrières

A la suite d'une belle représentation de la Pastorale qui a été donnée à Montpellier, devant une affluence considérable, S. Em. le cardinal de Cabrières écrit au félibre François Dezeuze:

« L'œuvre à laquelle, dimanche, j'ai porté une première bénédiction, m'a si vivement impressionné que je veux vous féliciter sans retard et vous exhorter à provoquer, dans ce temps de Noël, si favorable à un tel sujet, une nouvelle audition de votre Pastorale, à laquelle je me ferai une joie pieuse d'assister.

» Voilà, mon cher Dezeuze, la voie de nos anciens Mystères, rouverte; et j'ai joui pendant les quelques minutes du premier acte de la naïveté du tableau que vous mettiez sous nos yeux, des paroles échangées entre vos personnages et de l'atmosphère mystique, dans laquelle, sans apprêts, sans combinaisons scéniques, par la valeur même et l'intérêt souverain du récit, vous avez placé votre si nombreux auditoire. Je sentais l'immense palpitation de toutes ces âmes chrétiennes, à qui vous permettiez de contempler, à deux mille ans de distance, quelque chose d'analogue à ce que virent les bergers de Bethléem.

» Quel bienfait serait un théâtre populaire animé par notre vieille foi, retentissant de notre vieille langue, représentant nos vieilles mœurs! »

Mouvement judiciaire

Sont nommés:

Conseillers à la Cour d'appel de Paris: M. Degoury, substitut du procureur général près la même Cour; Aussel, vice-président du tribunal de la Seine; à la Cour d'appel d'Alger, M. Villalte, juge à Tunis; à la Cour d'appel de Lyon, M. Chastel, vice-président du tribunal de Lyon.

Substitut du procureur général près la Cour de Paris, M. Prédelièvre, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine.

Procureurs de la République: à Vervins, M. Boyreau, procureur à Yssingeaux; à Yssingeaux, M. Cavillot, juge d'instruction à Mâcon.

Substituts du procureur de la République: à Paris, M. Cord, secrétaire du Parquet du procureur général de la Cour de Paris; M. Grignon, substitut à Reims; à Reims, M. de Gardaillac, procureur à Vervins.

Vice-président du tribunal de la Seine: M. Chesney, juge d'instruction au siège; président de section au tribunal de la Seine: M. Ranson, juge au siège.

Juges aux tribunaux de la Seine: M. Lafon, juge à Versailles; Versailles, sur sa demande, M. Warvein, juge à Lille; Lille, M. Husson, juge d'instruction à Belfort; Belfort, M. Roux, substitut du procureur de la République près le siège; la Seine, M. Levalley, substitut près le siège; Mâcon, sur sa demande, M. Rey, juge à Nantua; Tunis, M. Ducos, de la Haille, juge d'instruction à Mostaganem; Mostaganem, M. Soureilhan, juge à Orléansville; Orléansville, M. Milliard, juge de paix à Batna.

Le mauvais temps

Charente-Inférieure. — Une violente bourrasque de neige, précédée la nuit de tonnerre et d'éclairs, a passé sur toute la région ouest du département.

Vosges. — Après une tempête de vent et de pluie, la neige tombe abondamment.

Sur divers points, les fils télégraphiques ont été endommagés.

On signale quelques retards dans les communications des tramways.

Haute-Loire. — A Yssingeaux, à la suite d'un vent très violent, la neige est tombée en abondance hier et ce matin sur toute la région. Les communications sont assurées par traîneaux.

Le froid est rigoureux.

Graves inondations en Allemagne

Depuis quarante-huit heures, un ouragan effroyable sévit en Prusse, et plus particulièrement sur les côtes de la mer Baltique.

A Binz, le pont dit du Prince-Henri s'est effondré en partie.

Les rues conduisant au port de Greifswald sont également inondées. La ville est privée de lumière et il n'y a plus d'eau potable.

Dans plusieurs autres localités et villages de Poméranie, l'eau monte jusqu'au grenier des habitations.

Les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues avec Swinemunde, où l'eau atteint dans les rues 50 centimètres.

Kiel est également menacé. Déjà les rues avoisinant le port sont sous l'eau. Il en est de même à Wismar.

A Ahlbeck, un bateau de pêche rentrant au port fut jeté par le vent contre la digue et réduit en pièces. Quatre hommes se sont noyés.

Dans le nord de la Prusse, l'ouragan a causé d'importants dégâts. Toutes les communications entre un grand nombre de petites localités et les grandes villes sont interrompues.

On ne signale, de tous côtés, que dégâts considérables, des ponts enlevés, des communications de chemins de fer et autres interrompues, des maisons inondées, etc.

Le *Berliner Tageblatt* déclare que la catastrophe semble égaler déjà celle qui eut lieu en Allemagne en 1904.

Ouragan en Danemark

Un véritable ouragan s'est déchaîné sur les îles de Bornholm et de Falster et a provoqué d'importantes inondations.

Le froid en Russie

On mande de Saratoff que quatorze personnes sont mortes gelées, la nuit dernière, pendant une tempête de neige, dans différentes localités du district de Pétrowsk.

Plusieurs autres ont disparu.

Echos de partout

Le 18 janvier, élections: au Conseil général, dans le canton de Montfort-sur-Risle (Eure); au Conseil d'arrondissement, dans les cantons de Bourbourg (Nord), le Parcq (Pas-de-Calais), Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées), Mont-Louis (Pyrénées-Orientales).

M. Léon Bérard, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, est nommé membre du Conseil supérieur des beaux-arts.

M. et Mme Poincaré assisteront à la conférence du commandant Evans, sur la mort du capitaine Scott au pôle Sud, qui aura lieu le 27 janvier à la Sorbonne.

Le duc de Saxe-Meiningen est arrivé à Menton. Il s'est rendu au cap Martin où des appartements lui étaient réservés.

La ville de Genève a commencé à célébrer, hier soir, le centenaire de la restauration de l'ancienne république genevoise, après sa libération de la domination française. Après la pose d'une plaque commémorative, un banquet a eu lieu.

Un Berlinois anonyme vient de donner à la ville de Berlin, une somme de 6 250 000 francs pour la création d'une école d'enfants en plein air.

A Rémeville, commune dont il était maire, ont eu lieu, hier, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques du général Mathis, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.

La coéducation des sexes

Son immoralité — Son illégalité

Conseils pratiques aux pères de famille

par M. le chanoine TOURNIER

Une brochure de 38 pages. Editions de l'*Action catholique*. Prix: 0 fr. 10; port, 0 fr. 05.

De la même série:

Notes d'un curé de campagne, par JOSEPH BLANC. 0 fr. 75; port, 0 fr. 15.

L'Esprit des œuvres sociales, par LOUIS DURAND, président de l'Union des Caisses rurales et ouvrières, 0 fr. 10; port, 0 fr. 05.

La Caisse rurale: système Raiffeisen, par LOUIS DURAND. 0 fr. 15; port, 0 fr. 05.

Hot de sainteté: comment s'est convertie une paroisse, par l'abbé Houzé, curé d'Houville. Nouvelle édition, 0 fr. 10; port, 0 fr. 05.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

Echos religieux

Nouvelle guérison attribuée à Mgr de Ségur

Un religieux écrit au P. Edouard: « Je suis bien redevable à Mgr de Ségur. Depuis la fin d'août, trois très grands chirurgiens m'ont condamné à subir une opération pour un sarcome, dont ils me croient atteint; ils ont même déclaré l'opération *urgente*. Or, je n'ai fait d'autre opération que prier Notre-Dame et Mgr de Ségur, et appliquer chaque soir l'*image-relique* de celui-ci. Pendant ce temps, j'ai pu travailler ferme. La tumeur n'est pas entièrement évanouie, mais elle n'offre plus rien d'inquiétant, et d'opération, il ne sera plus question, j'espère. » (1)

Colonne commémorative

Les catholiques de Cette (Hérault) et, en particulier les paroissiens de Saint-Joseph, ont racheté l'école de filles de Saint-Vincent de Paul, grevée d'une ancienne et lourde hypothèque et qui était menacée d'une vente judiciaire prochaine.

Pour conserver ce souvenir, il a été décidé qu'une colonne commémorative, surmontée de l'ancienne croix de l'église, serait érigée au milieu de la grande cour de l'école rachetée.

Au centre de la colonne seront gravés les noms des souscripteurs. (C. P.)

(1) Le P. Edouard, Franciscain, a édité l'*image-portrait* de Mgr de Ségur. On peut se procurer cette image à la maison Bessette, 5, rue de la Banque, Paris, au prix de 0 fr. 15 l'unité et de 1 fr. 25 la douzaine.

BON COMMENCEMENT D'ANNÉE

La direction du BON THÉATRE donne aujourd'hui 1er janvier, à 2 h. 1/2, la dernière représentation de « Bethléem ». Cette pastorale unique en son genre a été encore plus brillante cette année grâce au choix des interprètes qui représentent avec des voix si sûres: la Vierge Marie, l'archange Gabriel, la fille du Mage, le berger Abel. On est tout impressionné quand, pour la première fois, on voit tant d'art et de piété réunis. De plus, à la sortie du spectacle, le salut du Très Saint Sacrement est donné dans une chapelle voisine. C'est bien commencer l'année que d'aller applaudir un pareil spectacle.

Location et renseignement: 4, avenue de Breteuil. Tél. Saxe 66-12.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux âmes)

Mme Marie-Agathe Blanc, née Racourt, 60 ans, à Gannat (Allier). — Mme Vve Prosper Chevallier, 84 ans, à Crèvecœur-le-Grand (Oise). — Mme Marie Rolland-Brayet, fidèle abonnée, à Saint-Galmier (Loire). — M. l'abbé Lancelin, 77 ans, à Chartres, pendant seize ans, rédacteur, puis directeur de la *Croix d'Eure-et-Loir*. — Mme de Renty et Mme Revellion, membres de la Ligue de l'*Ave Maria*, à Besançon. — Mme Léopold Marchesseau, née Puyorque, 66 ans, à Aigrefeuille-d'Aunis (Charente-Inférieure). — M. Gabriel Alardet, docteur en droit, 79 ans, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société de Saint-Vincent de Paul d'Orléans. — M. Kranceliter et Mme Viche, membres de la Ligue de l'*Ave Maria*, à Besançon.

Mlle Mathilde-Célina Potmsolte, 57 ans, à Boulogne-sur-Seine.

MARIAGES

On recommande aux prières de nos lecteurs les mariages de:

Mlle Anna Robert avec M. Joseph Lechat, qui sera célébré le 12 janvier en l'église de Saint-Aubin de Guérande (Loire-Inférieure).

Mlle Drake del Castillo avec M. François Couderc de Saint-Chamand.

M. Francis Bretault avec Mlle Mela Bremond, qui sera célébré en l'église Saint-Pierre de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), le 7 janvier.

Mlle Marie Payan avec M. Louis Rampal, qui sera célébré, le 7 janvier, en l'église du Sacré-Cœur-Saint-Calixte, de Marseille.

RECOMMANDATIONS

On recommande: *Paroisse nouvelle.* Officier au Maroc. Nombreuses intentions.

ACTION DE GRACES

Nous sommes invités à exprimer la reconnaissance pour 52 grâces obtenues par l'intercession de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Informations du soir

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le mouvement préfectoral en préparation au ministère de l'Intérieur paraîtra très prochainement et ne portera que sur quelques préfectures.

L'agence *Fournier* croit savoir que M. Teus, préfet de la Creuse, serait appelé à la préfecture de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Marain, nommé directeur du personnel au ministère de l'intérieur.

M. Hudelo, préfet du Var, serait nommé préfet du Gard, en remplacement de M. Duponteil, devenu chef du cabinet du président du Conseil.

LA DÉMISSION DE M. GHENADIEFF

Sophia, 31 décembre. — Le roi a signé un oukase acceptant la démission de M. Ghenadieff et confiant au président du Conseil, M. Radoslavoff, l'intérim du ministère des Affaires étrangères.

EN CHINE

Changhaï, 31 décembre. — 5 000 hommes de troupes, venant de Yunnan-Fou, sont entrés à Talifou.

UN VAPEUR GREC PERDU CORPS ET BIENS

Constantinople, 31 décembre. — On annonce qu'un vapeur grec a sombré sur des rochers près de Djounieh, sur la côte du Liban. L'équipage n'a pas pu être sauvé.

LE SERVICE DES EAUX A MONTRÉAL

Montréal, 31 décembre. — Le service des eaux a été rétabli.

AU MEXIQUE

Un combat à Presidio

New-York, 31 décembre. — Une dépêche de Presidio (Texas) annonce que le combat entre rebelles et fédéraux, qui s'est engagé, il y a trente-six heures, dure encore: 5 000 rebelles et 4 000 fédéraux seraient aux prises. Il y aurait de nombreux tués et blessés.

Les rebelles se sont emparés des tranchées établies aux environs de la ville, à l'intérieur de laquelle les fédéraux se sont retirés.

Il est peu probable, dit-on, que les fédéraux se rendent; car le général rebelle Ortega a reçu comme instruction d'exécuter 1 800 volontaires fédéraux, dont 12 officiers.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Bucarest, 31 décembre. — Un train de pétrole est entré en collision en gare de Felesti avec une locomotive qui manœuvrait. Les réservoirs s'étant rompus sous la violence du choc, le pétrole a pris feu incendiant tout le convoi. Quatre cadavres ont été trouvés, mais l'on craint qu'il n'y en ait encore plusieurs autres sous les décombres. De nombreux blessés, dont quelques-uns grièvement, ont été transportés à l'hôpital de Felesti.

— En se rendant à son travail dans une carrière, à Saint-Vaast-de-Longmont (Oise), Louis Polin, 52 ans, est tombé sur la route, frappé de congestion occasionnée par le froid. On a retrouvé son cadavre presque entièrement recouvert par la neige. (D. P.)

FEUILLETON DU 1er JANVIER 1914 — 6 —

Le journal de Simone

Ce disant, je fais mine de me retirer, rouge comme trente-six pivoines, et je laisse morfondu mon moderne troubadour. Lorsque je réapparais sous l'ogive, il est à la même place, l'air penaud.

— Aurais-je eu le malheur de vous déplaire, Mademoiselle? Vous m'en verriez désolé!

Je me hâte, en badinant, de le dissuader. Il ne demande qu'à l'être et badine à son tour.

— Et si j'allais, connaissant vos goûts, vous offrir, par un soir étoilé, une sérénade à Belabri, que feriez-vous?

— Ce que je ferais?... Je vous ferais mordre par les chiens, d'abord, puis je me hâterais de déposer contre vous une plainte pour tapage nocturne...

— Oh! que vous êtes cruelle! Ce serait, pourtant, je crois, très médiéval.

— Oui, mais tout à fait démodé.

Je descends de ma tribune gothique et nous plaisantons, en bons camarades, n'ayant nullement l'allure d'une dame à hennin ni d'un ménestrel qui chante à la lune.

Le goûter est très gai, d'un rustique charmant. Assis dans l'herbe ou sur de vénérables pierres rembourrées de mousse, nous croquons des gourmandises et nous troublons de nos voix le calme silencieux des ruines.

On me taquine aimablement sur mon amour du moyen âge: M. du Rosoy s'en fait l'avocat résolu et défend, avec habileté, ce vieux temps que chacun dénigre, oh! sans aigreur, mais il a le tort d'être si loin, d'être si mal connu et puis, jugez donc: pas de voies ferrées, pas d'automobiles, pas d'aéroplanes!!!

Allons, M. du Rosoy est vraiment éloquent et sait plaisanter à la fois. Lorsque, notre dînette achevée, nous nous acheminons, sous bois, à la queue-leu-leu, vers la route où nous attendent les *60-chevaux* indispensables, paraît-il, au bonheur de mes contemporains, je le félicite.

— Vous aussi, Monsieur, vous aimez le moyen âge?

— Moi ... nullement, Mademoiselle, ou plutôt... c'est-à-dire que... je ne l'aime pas mieux qu'une autre époque, voilà tout, mais si je m'en suis déclaré le tenant, c'est que j'avais le plaisir d'être votre champion. J'ai bataillé pour vos beaux yeux et vous n'avez pas le droit, j'espère, de vous en offusquer, puisque c'était l'usage de rompre des lances pour ceux des nobles dames dont vous me parliez tout à l'heure.

L'argument est sans réplique et je bredouille, assez sotte, un: « Mais j'en suis flattée, Monsieur », qui récompense mon chevalier de son beau zèle!

A mon retour, j'ai conté notre agréable après-midi à bonne-maman et notre discussion sur le vieux temps et les folies que j'avais échangées avec M. du Rosoy, du haut de mon balcon.

Elle, d'ordinaire si rigide sur le chapitre fadaises et la correction de la jeunesse, elle m'a paru ravie, et sa conclusion à mon récit fut:

— Je te l'ai déjà dit, Simone, ce petit du Rosoy est un charmant garçon.

Mais, par hasard, est-ce qu'à son âge, bonne-maman, deviendrait romanesque, ou bien...

18 août. — Ou bien M. du Rosoy me trouverait-il vraiment la plus gente damoiselle, non pas de tous les temps, mais du sien? Il a été tellement empressé, tellement aimable, lorsque nous sommes allées remercier Mme de Luzance de notre excursion à Fontbois! Il m'a juré qu'il en conservait, grâce à moi, le plus agréable souvenir et qu'il ne se consolait plus que nous ne fussions pas trépassés, l'un et l'autre, depuis cinq cents ans, car, alors, il m'eût offert aubades sur sérénades, et ce, sans risque de contravention! J'ai ri de tout mon cœur. Il n'a pu s'empêcher d'en faire autant, tout en déclarant que c'était très sérieux, très sérieux!

Au fait, je n'en eusse pas été fâchée; mon troubadour aurait eu fine allure, grand, mince, élancé, avec des cheveux bruns qui ondulent, des yeux spirituels et volontiers railleurs, et de coquettes moustaches qui vous ont un petit air conquérant vraiment pas mal du tout.

Moi aussi je garde de Fontbois délicieuse remembrance et de M. du Rosoy un souvenir charmeur.

22 août. — M. du Rosoy est venu ici, flanqué de sa tante, plus exubérante que jamais. Il quittait Valènes et ne voulait pas fuir le pays, disait-il, sans prendre congé de nous, ce qu'il fit avec beaucoup de bonne grâce.

— Alors, Monsieur, vous abandonnez le toit hospitalier de Mme de Luzance, interroge bonne-maman, aurons-nous le plaisir de vous y revoir, un jour?

— Mais bientôt, Madame, je ne voudrais pour rien au monde manquer la fête costumée où vous devez être, si je ne me trompe, avec Mlle d'Ainville.

— A propos, chère amie déclare Mme de Luzance, vous allez me juger bien indiscrète, mais je serais très curieuse de connaître *votre costume* et celui de Mlle Simone. Je sais que chacun en réserve d'ordinaire la surprise à tous. Pour moi, vous ferez bien une petite exception. Ce sera, entre nous, je vous le jure, un secret d'Etat!

— Qui n'intéresse guère Monsieur votre neveu!

— Mais si, mais si... N'est-ce pas, Gaston, que cela vous intéresse beaucoup, au contraire? Voyons, Mademoiselle Simone, sous quels atours allez-vous nous séduire? En châtelaine du XIIIe siècle, je présume, étant donnés vos goûts.

— Oh! Madame, comment bastonner avec des poulaines? Je serai beaucoup plus moderne en arborant des paniers XVIIIe.

Mme de Luzance et son neveu se récrient. Je serai ravissante, exquise, que sais-je encore! C'est une pluie sucrée de compliments flatteurs qu'il me faut recevoir, en protestant de mon mieux, mais j'en suis inondée.

3 septembre. — Nos costumes sont prêts et nous vont à ravir. La couturière de Saint-Guillaumet est venue procéder à l'essayage, ouvrant bien grands ses yeux de villageoise, surprise à voir si étranges toilettes et si riches étoffes. Elle n'en revenait pas.

— Mais, Madame la baronne, il y a au moins soixante ans que ça ne se porte plus! Soixante ans, la pauvre!! Avec révérence, elle tapotait les plis, faisait bouffer les paniers et déployait les traînes qui jadis glissèrent sur le pavé de Versailles.

Deux points, afin de réduire le corsage de bonne-maman, un peu ample pour elle; quelques autres pour ajuster la robe à sa taille. La mienne, elle me va comme un gant et certainement mieux que si la couturière de Saint-Guillaumet, aidée de ses deux apprenties, avait mis tous ses soins pour me faire la plus belle toilette du canton!

Chère bonne-maman, il faut la voir toucher ces vieux brocarts avec plus de soin, plus de vénération encore, que la brave femme qui s'extasiait devant eux! C'est qu'ils ont une histoire que je connais par cœur ou plutôt ils n'en ont pas, mais c'est un peu d'histoire qu'ils gardent dans leurs plis. Ils ont connu les beaux jours de Versailles, ils ont chatoyé sous les lambris du grand palais, au temps des grâces et des madrigaux. Ils ont assisté aux noces de Monseigneur le Dauphin, ils ont vu arriver à la cour Madame la Dauphine, la meilleure et la plus jolie princesse du monde qui venait, hélas, en France pour être la plus malheureuse des reines!

Avec la voix émue de ma grand'mère, ils me racontent mille anecdotes que je ne me lasse pas d'entendre, ces costumes d'autrefois. Ils ont vêtu jadis mon arrière, arrière-grand'tante qui avait l'honneur d'appartenir à Mesdames, filles du roi, et de les accompagner. Elle revenait, de loin en loin, au manoir familial, y laissant les rebuts de sa luxueuse garde-robe que de vieux coffres oubliés conservèrent pendant la grande tourmente, et qu'on se transmit ensuite pieusement de génération en génération.

Bonne-maman déplore le sacrilège que commit sa mère en livrant au tapissier les plus riches qui remplacèrent la soie fanée de son ameublement. Il en reste quatre encore: gravement, nous avons tenu conseil, afin de savoir auxquels donner la préférence, et deux d'entre eux, après leur sommeil séculaire, vont ressusciter pour un soir ... des atours de Belle au Bois Dormant.

6 septembre. — Quel cri d'admiration lorsque nous apparaissons à Valènes, en grands costumes de cour, ayant peine à répondre à toutes les amabilités qui nous accueillent et s'empressent autour de nous! Dès que nous avons salué Mme de Luzance et reçu les hommages de son mari et de son fils, un ravissant marquis, échappé de l'Œil-de-bœuf, s'incline cérémonieux et nous baise la main. Jabot de dentelle, ailes de pigeon, habit *prune de Monsieur* brodé d'or, gilet de satin blanc piqué de fleurettes mauves, épée en verrouil, M. du Rosoy nous accable de compliments.

(A suivre.)

FIERCOEUR.

Le Mois littéraire et pittoresque
REVUE DES FAMILLES
Un an, 12 francs; étranger, 14 francs
PARIS, 5, RUE BAYARD, PARIS.